



JEUNES AMBASSADEURS AFRICAIN(E)S POUR LA PAIX (AYAP)

**DEMANDE DE CANDIDATURES **

Délai de dépôt des candidatures : **15 Septembre 2019, 23H:59**
minutes Heure d'Addis-Abéba

I. Introduction

La Commission de l'Union africaine, à travers son Programme Afrique dénommé *Jeunes pour la Paix (Y4P)* du Département Paix et Sécurité (DPS) nommera des Jeunes Ambassadeurs pour la Paix (AYAP) en provenance des cinq (5) régions du continent. Ceci, conformément à la décision du Conseil de paix et de sécurité (CPS) contenue dans son 807^e communiqué du 8 novembre 2018 et portant sur les Jeunes, la Paix et la Sécurité. Le Conseil a demandé à la Commission de l'UA de nommer des jeunes ambassadeurs pour travailler avec l'Envoyé de l'UA en charge de la jeunesse pour, de concert avec lui, faire la promotion de la paix et de la sécurité à travers le continent. C'est dans ce contexte, que le DPS a initié cet appel à candidatures en direction des jeunes Africain (e)s éligibles.

L'AYAP travaillant sous la supervision directe du Département Paix et Sécurité de la CUA, doit promouvoir et faire la sensibilisation de la participation des jeunes aux questions de paix et de sécurité sur le plan régional à travers l'Afrique. De manière plus spécifique, l'AYAP fera la promotion de la mise à jour des cinq priorités du Cadre continental sur les Jeunes, la Paix et la Sécurité, qui sont sous-tendues par l'Article 17 de la Charte des Jeunes de l'UA (2006) et de la Résolution (UNSCR) 2250 (2015) du Conseil de sécurité des Nations unies (voir les Termes de référence dans la section III pour les Directives)

II. Critère et qualifications

Seront prises en compte les candidatures de jeunes Africain(e)s qui ont fait preuve d'un engagement prouvé et d'une contribution significative à la promotion de la paix et de la sécurité durables. Les candidatures **des femmes, des personnes déplacées et handicapées** qui répondent aux critères suivants sont vivement encouragées :

- Avoir entre 15 et 35 ans conformément au critère de l'UA définissant les jeunes ;
- Être détenteur d'un diplôme universitaire en relations internationales, paix et conflit ; science politique ; un diplôme de maîtrise serait un avantage supplémentaire ;
- Avoir au moins deux (2) ans d'expérience sur les questions de paix et de sécurité avec une compétence avérée sur la sensibilisation portant sur les questions de jeunesse, de paix et de sécurité de même que sur la mobilisation de ressources ;

- Avoir une expérience dans la promotion et le soutien au processus de paix, et être en mesure, notamment, d'initier et de faciliter le dialogue et les efforts de médiation entre plusieurs parties prenantes ;
- Avoir des antécédents solides avec la communauté locale où vous travaillez ;
- Avoir de fortes compétences en termes de communication et de plaidoyer ;
- L'Anglais, le Français, l'Arabe et le Portugais sont les langues de travail de l'UA. Il est exigé de maîtriser une langue de travail de l'UA. Parler couramment une autre langue de travail de l'UA serait un avantage.

III. Terms de référence:

Les tâches spécifiques de l'AYAP sont articulées comme suit dans l'Article 17 de la Charte africaine de la Jeunesse et dans la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) :

1. **Participation:** faire le plaidoyer et la promotion active de la participation significative des jeunes à tous les niveaux de prise de décision, de la formulation des politiques, de la mise en œuvre et du suivi des décisions et accords de paix et de sécurité; appuyer la coopération transversale entre secteurs comme approche holistique aux questions de jeunesse et pour l'élimination des barrières structurelles à la participation des jeunes ; et, soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour encourager la participation significative des jeunes aux questions de paix et de sécurité à travers les structures nationales et régionales existantes.
2. **Prévention:** promouvoir et renforcer la capacité des jeunes en matière de prévention via l'éducation ; soutenir la création et la mise en œuvre des architectures de paix; faciliter l'accès aux jeunes compétents afin qu'ils/elles entreprennent et s'adonnent aux activités de prévention de la violence y compris les activités initiées et dirigées par les jeunes pour soutenir le dialogue et les processus de médiation ; renforcer le potentiel des jeunes en faisant campagne pour mobiliser des investissements et des financements qui permettront l'incorporation des jeunes dans différents projets pour garantir leur accès à l'éducation, à la formation professionnelle ainsi qu'aux opportunités d'emplois dans le but de réduire le chômage des jeunes et pour leur éviter d'être vulnérables à l'exploitation, à la manipulation, à la radicalisation et au recrutement par des groupes armés, extrémistes et criminels.
3. **Protection** : Faire le plaidoyer et promouvoir le respect au droit humanitaire international et aux droits de l'homme pour assurer la protection des jeunes gens durant les conflits armés et faciliter les mouvements- en toute sûreté- et la réinstallation des personnes déplacées pour atténuer le risque des recrutements forcés de même que des abus sexuels et de la violence sexuelle.
4. **Partenariats et coordination** : Faciliter la coordination effective et la communication entre les jeunes et les parties prenantes concernées sur la planification et l'évaluation des interventions pour promouvoir la paix et la sécurité, promouvoir un soutien politique et financier accru, coordonné et soutenu pour renforcer les initiatives de paix et de sécurité menées par les jeunes.

- 5. Désengagement et Réhabilitation:** promouvoir les programmes visant au rapatriement effectif, à la réinstallation, au désarmement, à la démobilisation, à la réintégration, et à la réhabilitation des jeunes qui se sont désengagés vis-vis des groupes armés ou extrémistes. Promouvoir la formation des jeunes pour appuyer les activités de reconstruction et de stabilisation des zones affectées par la guerre en s'assurant notamment que les besoins spécifiques des jeunes hommes et jeunes femmes sont pris en compte ; promouvoir les capacités des jeunes à agir comme agents de secours et de rétablissement dans les situations de conflits et post conflits.

Cliquez sur le lien <https://auyouthenvoy.org/ayap/-fr/> pour compléter le formulaire de candidature et joignez votre curriculum vitae. Veuillez noter que les demandes de candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte ; **et que seul (e)s les candidat (e)s sélectionné (e)s seront contacté(e)s.**